

PRÉVENTION ET TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS

1. AIDE AU REDRESSEMENT D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

(Extrait de la délibération n°08-786-1 du 17 juin 2008 Conseil Régional Martinique)

L'aide à la restructuration contribue par le biais de subvention à rétablir la viabilité à long terme d'entreprise en difficultés justifiant d'un plan de redressement.

A. Modalité et taux d'intervention des différents fonds :

Cette aide s'organise autour des fonds suivants :

Fonds de subvention

Fonds de reconstitution du fonds de roulement

5000 € par emploi en CDI maintenus dans la limite de 25% de la masse salariale annuelle.

Fonds de renforcement des fonds propres

Subvention représentant au plus **50% du capital social ou des fonds propres** ou quasi fonds propres plafonnée à 30 500 €.

Fonds de modernisation

40% des investissements éligibles HT dans la limite de 200 000€

- **Majoration de 10 points** de pourcentage en cas de respect des critères d'éco conditionnalité
- **Majoration de 10 points** de pourcentage pour les entreprises des territoires prioritaires

Dépenses éligibles : rémunérations des emplois maintenus en CDI, immobilisation corporelles (hors terrain, matériel roulant volant naviguant

Fonds de prêt

Fonds d'avance remboursable

Prêt fonction des capacités d'endettement et de l'effectif salarié au taux de 4% sur une durée de 6 mois à 7 ans maximum

Plafonds :

- 96000 € pour les entreprises ayant un effectif salarié (CDI et ETP) <=9
- 152500 € si 10 <= effectif salarié <15
- 200000 € si effectif salarié =>15

Dépenses éligibles : dettes fournisseurs, stocks de marchandises, acquisition Ou aménagement immobilier.

Eco-conditionnalité : consiste à subordonner l'octroi et le paiement des aides au respect des normes environnementales et d'autres normes arrêtées au niveau de l'UE et au niveau national.

Territoires prioritaires : Ajoupa Bouillon, Anse d'Arlet, Basse Pointe, Bellefontaine Carbet, Case Pilote, Fonds-Saint-Denis, Grand-Rivière, Gros-Morne, Macouba, Marigot, Morne-Rouge, Morne-Vert, Prêcheur, Rivière Pilote, Saint-Esprit, Saint- Pierre, Vauclin.

B. Bénéficiaire

Toutes les entreprises justifiant de **plus de trois années** d'activités et/ou d'immatriculation aux registres légaux, quelque soit leur forme juridique

C. Critères de sélection :

Critère de recevabilité des entreprises

La recevabilité de la demande aux fonds de subvention est subordonnée au respect d'au moins un des critères suivants :

- **Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social**
- **Procédures à l'amiable et collectives (mandat ad hoc, conciliation, redressement judiciaire, procédure de sauvegarde) en cours**
- **Procédure COCHEF ou CODEFI en cours**
- **Niveau croissant des pertes**
- **Baisse significative du chiffre d'affaires constaté sur 2 ans**
- **Difficulté conjoncturelle de nature à mettre en péril les grands équilibres financiers.**

Critère de recevabilité des opérations

L'apport d'une contribution financière d'au moins 25% des coûts admissibles dans le cas des petites entreprises, au moins 40% pour les entreprises de taille moyenne, soit au travers de ressources personnelles ou par financement extérieur sous une forme qui ne fasse l'objet d'aucune aide publique.

D. Les secteurs éligibles

Tous les secteurs, y compris ceux de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture sous certaines conditions, à l'exclusion de certains des secteurs suivants : sidérurgie, services financiers, immobilier, professions réglementées et stations-services.

2. ACCOMPAGNEMENT « CAP PERFORMANCE »

Accueil et pré-diagnostic (analyse de la demande)
par l'ADEM



Constitution du dossier de demande de
subvention et suivi
par un cabinet conseil habilité par le Conseil
Régional

La prestation de conseil dans le cadre du Réseau CAP PERFORMANCE MARTINIQUE serait financée à 75% par le Conseil Régional, après décision de la collectivité, et que les autres 25 % restant à La charge du chef d'entreprise et seront à régler au cabinet de conseil.

Vous souhaitez être accompagné :

- 1) Réunissez les pièces (voir liste pièces –AED)
- 2) Prenez 1 rendez vous pré diagnostic auprès du secrétariat de l'ADEM

3. CONTACT ADEM

SECRETARIAT:

Sandra AGESILAS s.agesilas@adem.mq

CHARGE D'ETUDES:

Sleeve RIMBAUD s.rimbaud@adem.mq
Laure EDMOND l.edmond@adem.mq
Peggy Ann ACELOR LESAGE pa.lesage@adem.mq
Yann YALA y.yala@adem.mq



PREVENTION ET TRAITEMENT DES DIFFICULTES

RESEAU CAP PERFORMANCE MARTINIQUE



Immeuble Foyal 2000 – Place Lafcadio Hearn
Rue du Gouverneur Ponton 3^{ème} étage Est
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél : 0596 73 45 81 - Fax : 0596 72 41 38
E-mail : contact@adem.mq
Site : www.adem-martinique.org